

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 6 / NOVEMBRE 2020
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR



DOSSIER

Le développement économique : épine dorsale de l'action intercommunale

HABITAT

Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
(OPAH)

EAU

Autonomie en
eau potable

GROS PLAN SUR

L'orgue ibérique de
Grandvillars

COMMERCES

Nouvelles et nombreuses
ouvertures dans le Sud



03 ÉDITO

04 LE SUD EN IMAGES

06 QUOI DE NEUF DANS LE SUD ?

- 06 Habitat
- 07 Eau potable
- 08 École de musique
- 09 Centre aquatique
- 10 Commerce / Tourisme
- 11 Dossier : « le développement économique, épine dorsale de l'action intercommunale »
- 15 Ordures ménagères / Assainissement / GEMAPI

16 GROS PLAN SUR... L'orgue ibérique de Grandvillars

18 DANS LES COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

19 COMMERCES

23 AGENDA

NUMÉROS UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources
Siège administratif
8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03.84.56.26.07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81

Eau, Assainissement et Ordures Ménagères

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

Urbanisme

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

Aires d'accueil des gens du voyage

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03.84.36.32.86
Du lundi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT
Du mercredi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Accueil / Secrétariat Beaucourt

Foyer Georges Brassens
Place Salengro
90500 BEAUCOURT
06.70.92.03.03
Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Le mercredi
9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Accueil / Secrétariat Grandvillars

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81
Le lundi 10h00 - 12h00
Le mardi et le vendredi
10h00-12h00 | 13h00-15h00
Le mercredi
10h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00
Le jeudi 13h00 - 17h00

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Faubourg de Belfort
90100 DELLE
03.84.36.64.00
Horaires hors vacances scolaires
Lundi 14h - 17h - Mardi 16h30 - 21h
Mercredi 14h - 19h - Jeudi fermé
Vendredi 11h30 - 14h | 16h30 - 21h00 - Samedi 14h - 17h30
Dimanche 9h - 13h

POLICE MUNICIPALE

10, rue de la Maison Blanche
90500 BEAUCOURT
03.84.46.86.94

Permanence de la Police

Du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)
9h00 - 10h00 | 16h00 - 17h00
Le mercredi
14h00 - 15h00



06



07



11



16



19

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr



« Les informations disponibles dans le présent numéro sont celles connues et valables au moment de leur rédaction. Compte tenu d'un contexte sanitaire évolutif, des changements, indépendants de notre volonté, peuvent entraîner des modifications. Nous vous remercions pour votre compréhension »



“
**La Société d'Economie Mixte
 Sud Développement a investi
 52 millions d'euros depuis
 2015 dans le développement
 économique**
 ”

En parallèle de ses trop nombreuses victimes directes, l'épidémie de COVID-19, qui joue malheureusement les prolongations, a des effets dévastateurs dans de nombreux domaines. Particulièrement mises à mal, les différentes branches de l'économie peinent à se redresser et subiront sans doute encore longtemps les contrecoups de cette crise sans précédent.

Certains grands groupes opportunistes en profitent pour réduire leurs effectifs mais nous ne sommes pas dupes de ces manœuvres grossières qui sont la suite prévisible de la désindustrialisation massive à l'œuvre depuis des décennies en France.

Nous le savions déjà mais cette crise nous l'a montré avec force : ce que nous ne faisons pas nous-mêmes, personne ne le fera à notre place ! En dépit des nombreux élans de solidarité et de générosité qu'elle a inspirés et de l'intérêt renouvelé pour les territoires ruraux et le local qu'elle a suscité, cette crise n'a en rien freiné la concurrence entre les territoires, elle l'a au contraire exacerbée.

Dans le « Sud », nous avons toujours refusé le fatalisme. Celui-là même qui devait il y a quelques années pousser notre territoire et son glorieux passé industriel dans les oubliettes de l'histoire et parmi les oubliés de la croissance. C'était sans compter sur la volonté d'hommes et de femmes amoureux de cette terre, et leur intelligence collective qui ont permis à ce territoire non seulement de résister mais aussi et surtout d'enclencher un processus de développement. Les défis n'étaient alors pas des moindres et nous nous sommes attelés à la tâche avec cœur et conviction.

A la création de l'intercommunalité, notre territoire était en déclin économique et plusieurs activités étaient en péril. Il a fallu du temps, de l'énergie et construire de nouvelles alliances pour parvenir à pérenniser des activités qui rayonnent aujourd'hui à l'international. Il reste bien évidemment à faire mais, comme vous pourrez le voir dans le dossier central de ce numéro consacré au développement économique, la Communauté de communes n'a pas lésiné sur les moyens et les résultats sont là. Avec la SEM Sud Développement, outil d'initiative intercommunale, pas moins de 52 millions d'euros ont ainsi été investis depuis 2015 dans le développement économique. La CCST a quant à elle investi depuis 2007 plus de 16 millions d'euros.

En gérant plusieurs zones d'activités, en construisant des bâtiments relais, en animant un Club des chefs d'entreprises, en mettant en place un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises et, récemment, en conduisant un plan de relance post-COVID en partenariat avec la Région, la Communauté de communes entend créer les meilleures conditions pour assurer l'accueil et l'accompagnement des projets économiques sur son territoire. En pérennisant l'existant en premier lieu mais aussi, et ce n'est pas le plus facile, en attirant de nouvelles activités.

L'irruption de ce virus est évidemment un nouveau coup dur pour notre territoire mais ce n'est pas la première fois que le « Sud » doit lutter pour sa survie et s'adapter au contexte. Nous bénéficions pour cela de nombreux atouts à faire fructifier : accessibilité exceptionnelle, cadre de vie préservé, positionnement transfrontalier, foncier disponible... Depuis sa mise en place en juin, la nouvelle équipe intercommunale que j'ai l'honneur de présider est ainsi à pied d'œuvre, aux côtés des équipes techniques, pour organiser les services, développer des projets et préparer l'avenir. L'ensemble de l'exécutif s'est notamment réuni le 12 octobre dernier pour faire un point d'étape et dresser la feuille de route pour les prochaines années.

Malgré les embûches, soyez assurés que nous travaillons sans relâche pour notre territoire et ses habitant(e)s. Car, à l'image de ce métal par lequel tout a commencé dans le Sud Territoire, notre volonté est de fer.

Christian RAYOT

4 septembre 2020
9^{ème} Edition Musiques Plein Sud à Suarce



31 août 2020
Don et distribution par la CCST de masques lavables dans les écoles maternelles et primaires du Sud Territoire



C'était dans le Sud



11 septembre 2020
Marché du terroir à Suarce

23 juillet 2020
Nouvelle passerelle à Vellescot
Rando famille n°16 « Balade de Normanvillars »

5 septembre 2020

9^{ème} Edition Musiques Plein Sud à Boron



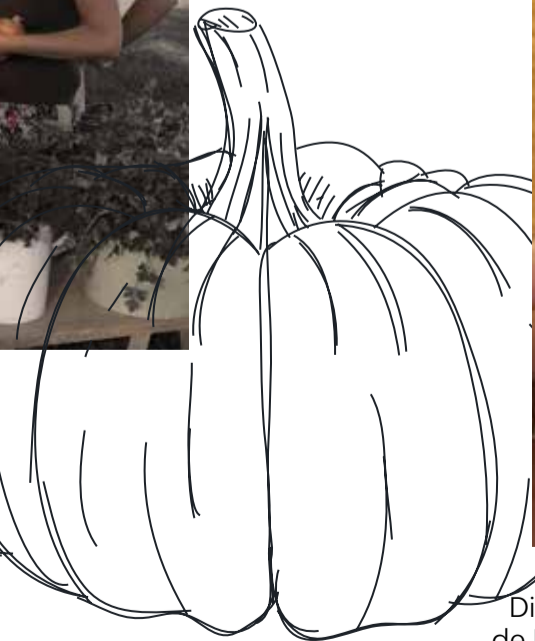
6 septembre 2020

9^{ème} Edition Musiques Plein Sud à Fêche-l'Eglise



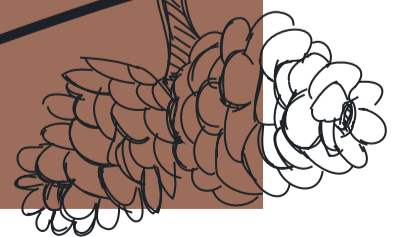
5 septembre 2020

Portes ouvertes de l'Ecole de Musique intercommunale à Delle et à Beaucourt



Août 2020

Distribution aux commerçants de Kits « Covid » en partenariat avec les associations de commerçants



La CCST vous accompagne dans vos travaux de rénovation

En partenariat avec l'État, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le Département du Territoire de Belfort, la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) a lancé une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2019-2022. Plusieurs propriétaires ont déjà réalisé des travaux. Témoignage à Delle.



“Dans le cadre des travaux que nous avons réalisés pour notre habitation principale (réhabilitation d'un logement dégradé avec notamment travaux d'isolation), nous avons bénéficié des aides de l'ANAH, du Département et de la CCST dans le cadre de l'OPAH du Sud Territoire.

Sans ces aides, nous n'aurions pas été en capacité de faire quelque chose d'aussi professionnel et durable. Au niveau gain énergétique par exemple, nous sommes passés d'une étiquette E à une étiquette C. Nous sommes très satisfaits du résultat et de l'accompagnement assuré par Catherine SIMON d'URBAM CONSEIL qui a été très disponible et a assuré la fluidité du traitement de notre dossier.”

Dusan KOMLENIC, Propriétaire occupant



À gauche : Catherine SIMON, conseillère OPAH URBAM Conseil pour la CCST. À droite, Dusan KOMLENIC, propriétaire ayant bénéficié de l'OPAH

M. et Mme KOMLENIC ont reçu au total plus de 30 000 € d'aides dont 4 000 € de la CCST dans le cadre de l'OPAH pour un coût total de travaux de plus de 50 000 €.

A noter

- les aides de l'OPAH, directement versées par la CCST, viennent en complément des aides de l'ANAH et du Département. Elles sont accessibles, pour les propriétaires occupants, sous conditions de ressources.
- des aides existent également pour les propriétaires bailleurs : sans condition de ressources, mais ceux-ci doivent notamment conventionner le montant des loyers pendant 9 ans.

Nature des travaux aidés par la CCST

- Rénovation des logements indignes et/ou dégradés ;
- amélioration du bâti existant : performances énergétiques, adaptation du logement à la perte d'autonomie et /ou au handicap ;
- valorisation architecturale (selon cahier des charges)...



CONTACT

Mme Catherine SIMON du cabinet URBAM CONSEIL propose, pour le compte de la CCST, un accompagnement gratuit, neutre et sans engagement.

Jours et horaires des permanences au siège de la CCST

les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 10h30 à 12h30 sans rendez-vous ;
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi sur rendez-vous.

Téléphone. 06 70 16 15 04

Mail. territoiredebelfort@urbam.fr

Courrier. 8, place Raymond Forni - 90100 Delle

Attention : le demandeur ne doit pas avoir commencé les travaux avant d'avoir rencontré la conseillère OPAH. Des travaux effectués préalablement ne pourront pas être subventionnés.

“ **L'OPAH, c'est un accompagnement gratuit, neutre et sans engagement** ”



Un contrat pour la revitalisation des bourgs-centres

Le 26 novembre 2019, au terme d'une étude de programmation financée à 60 % par la Région qui a permis de définir une stratégie commune et de dégager les priorités par bourg-centre, un contrat de revitalisation de 3 ans a été signé entre la Communauté de communes du Sud Territoire, les communes de Beaucourt, Delle et Grandvillars et la Région Bourgogne Franche-Comté.

Ce contrat comprend 15 projets représentant un investissement global de près de 6,5 millions d'euros, soutenu par une enveloppe régionale de 1,5 million d'euros.

Parmi les projets inscrits, citons la réhabilitation des Fonteneilles à Beaucourt, la réhabilitation de l'ancienne conciergerie à Grandvillars ou encore la réhabilitation de la Maison à Tourelle à Delle.

Une démarche inédite qui s'appuie sur la solidarité et la complémentarité comme principe d'action, la revitalisation des bourgs bénéficiant à l'ensemble du territoire.

La CCST file vers l'autonomie en eau potable

Compétente en matière d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2004, mission de service public qu'elle exerce en régie directe depuis le 1^{er} janvier 2010, la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) s'est engagée dans un vaste plan d'investissement pluriannuel. Une politique volontariste, à la croisée du développement durable et des services à la population, qui permettra aux 27 communes du Sud Territoire, dès la fin de l'année 2020, d'être complètement autonomes dans leur approvisionnement en eau potable.

Les services relatifs à l'eau comprennent le prélèvement d'eau dans le milieu naturel, sa potabilisation et sa distribution. Ils nécessitent une maintenance permanente mais aussi des améliorations afin d'optimiser les fonctionnements et de répondre aux évolutions. La CCST investit depuis plusieurs années dans le but de garantir à chaque habitant une eau de qualité à un coût abordable tout en respectant l'environnement.



C'est ainsi que depuis 2004, la plupart des 34 ouvrages (stations de pompes et de surpression, réservoirs enterrés et châteaux d'eau) ont été remis à neuf, un nouveau puits mis en service à Faverois, et des travaux de renouvellement du réseau de distribution réalisés chaque année. Tout ceci représentant un investissement total de 20 millions d'euros.

Cet automne, deux tranches importantes seront finalisées : interconnexion entre Delle et Beaucourt (7 km de nouveaux réseaux) pour environ 1 400 000 € ; liaison entre Croix et Villars-le-Sec (2 km de nouveaux réseaux et création d'une station de surpression) pour environ 250 000 €.

Avec l'achèvement de ces deux dernières tranches, la CCST atteindra l'objectif qu'elle poursuit depuis plusieurs années : l'autonomie en matière de production d'eau potable.

Avec une économie d'environ 240 000 € par an d'achat d'eau auparavant fournie par Pays de Montbéliard Agglomération (pour Beaucourt, Montbouton et Fêche-l'Eglise) et par le Syndicat intercommunal des eaux d'Abbevillers (pour Croix et Villars-le-Sec).

Une belle réussite qui ne ralentit pas pour autant le rythme des projets avec notamment le lancement à venir d'une première phase de connexion entre Faverois et Suarce, le renouvellement des conduites d'alimentation du réservoir de Grandvillars et une étude quantitative et qualitative du captage de l'Epenattes à Bretagne.

CHIFFRES CLÉS DE L'EAU POTABLE DANS LE SUD TERRITOIRE

9 370

nombre d'abonnés au réseau d'eau potable



110

consommation moyenne en litre d'eau potable par habitant et par jour



254

nombre de km de réseaux de distribution d'eau potable (y compris les deux derniers tronçons et la première phase de connexion entre Faverois et Suarce)



34

nombre d'équipements liés au captage et à la distribution d'eau potable



Facture d'eau : nouvelle possibilité de paiement

Grâce au partenariat établi entre la Direction Générale des Finances Publiques et le réseau des buralistes, les habitants du Sud Territoire peuvent maintenant payer directement leur facture d'eau chez un buraliste ou autre partenaire agréé.

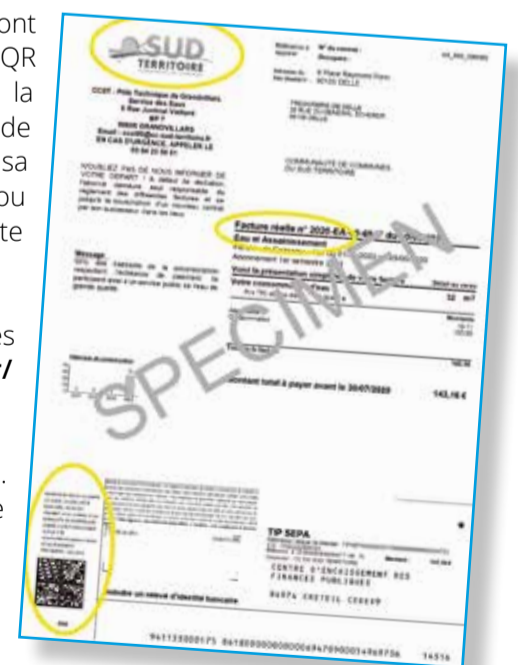
Concrètement, les factures d'eau comporteront dorénavant, en sus des éléments habituels, un QR Code (ou datamatrix) situé en bas à gauche de la première page (voir exemple ci-contre). Ce QR Code permettra à toute personne désireuse de régler sa facture d'eau de pouvoir le faire chez un buraliste ou tout autre partenaire agréé, en espèces dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire.

La liste des buralistes et des partenaires agréés est consultable sur le site : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



Les partenaires affichent le logo ci-contre. Dans le Sud Territoire, la CIVETTE à Delle est d'ores et déjà partenaire.

Ce nouveau mode de paiement, sécurisé et fiable, permet de favoriser la proximité et de simplifier les démarches des administrés. Sa mise en place a nécessité des adaptations logicielles de la part de la Communauté de communes qui envisage d'étendre cette possibilité, début 2021, au paiement des factures d'ordures ménagères.



Nouveautés à l'Ecole de musique intercommunale

Après une année écourtée par l'épidémie de COVID-19, l'Ecole de musique intercommunale du Sud Territoire est repartie pour une 3^{ème} saison plus musicale que jamais ! Au menu cette année : le démarrage des travaux de la nouvelle antenne beaucourtoise et plusieurs évolutions pédagogiques.



Un effectif stable

Pour sa troisième année de fonctionnement, l'Ecole de musique intercommunale du Sud Territoire compte un peu plus d'une centaine d'élèves. Un chiffre similaire aux deux années précédentes qui apparaît comme un succès compte tenu du contexte actuel qui voit un peu partout les effectifs baisser et qui montre que l'Ecole est bien installée dans le paysage culturel local.

Une situation appréciable qui n'empêche pas l'équipe, chapeautée par Philippe RENAULT, d'améliorer en continu les conditions et les méthodes d'enseignement et de se projeter dans l'avenir.

Nouveautés 2020-2021

Pour mémoire, l'Ecole de musique intercommunale du Sud Territoire s'est construite sur les fondations de deux écoles préexistantes à Beaucourt (Ecole municipale) et à Delle (Ecole associative). Le temps de trouver son rythme de croisière dans un fonctionnement à l'échelle intercommunale, l'Ecole a perpétué les fonctionnements antérieurs, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des locaux, mis à disposition par les communes. Aujourd'hui, avec une volonté affirmée de rayonner et de se développer, il a été décidé de doter l'Ecole de nouveaux locaux, plus fonctionnels et mieux adaptés à l'enseignement musical.

C'est ainsi qu'un projet d'antenne aux Fonteneilles à Beaucourt est en cours de finalisation. Les travaux démarreront avant la fin de l'année scolaire.

Côté enseignement, plusieurs évolutions ont été introduites dans le cursus musical depuis la rentrée de septembre.

Tout d'abord, une année supplémentaire en tout début de cycle 1 a été mise en place. Elle permet d'apporter une transition plus douce entre l'éveil et la formation musicale (FM). Elle est principalement centrée sur une approche sensorielle et privilégie les acquisitions dans les domaines du rythme et du chant. Une nouveauté qui permet de tenir compte des évolutions psychologiques des enfants en étalant les acquisitions totales du cycle 1 sur 4 années (au lieu de 3) et d'être synchronisé avec les passages de cycle en formation instrumentale (FI) qui se situent en moyenne dans la 4^{ème} année.

Aussi, des cours de formation musicale instrumentée ont été mis en place. Ils permettent de créer des passerelles entre solfège et pratique instrumentale et favorisent la cohérence des enseignements.

Enfin, comme c'était déjà le cas dans nombre d'établissements spécialisés dans l'enseignement musical, afin de mieux préparer les élèves à l'échéance de fin de cycle 1, le temps pédagogique de la formation instrumentale à partir de la 4^{ème} année a été porté à 45 minutes au lieu de 30 minutes.

Ces évolutions ont été mises en œuvre à tarif constant.

A noter que les ateliers Musiques Actuelles et MAO (Musique Assistée par Ordinateur) créés l'année dernière, sont reconduits. Ils sont ouverts à tous, y compris hors cursus.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette école, n'hésitez pas à visionner le clip de présentation disponible sur la page Facebook et le site internet de la Communauté de communes.

ÉVEIL

Âge : 5 et 6 ans
45 min

CYCLE 1

Âge : à partir de 7 ans

1^{ère} année

FM + Chorale : 1h / FI : 30 min

2^{ème} année

FM : 1h / FI : 30 min
Chorale : 45 min

3^{ème} année

FM : 1h15 / FI : 30 min
Chorale : 45 min / Option : orchestre

4^{ème} année

FM : 1h30 / FI : 45 min
Orchestre : 1h

CYCLE 2

FM : 1h30 (sur 4 années)
FI : 45 min à 1h
Orchestre* : 1h



CONTACT

M. Saïd DJIOUA
said.djioua@cc-sud-territoire.com
Mme Brigitte KOCJAN
brigitte.kocjan@cc-sud-territoire.com

Téléphone. 06 70 92 03 03 | 03 84 23 50 81
Site internet. www.cc-sud-territoire.fr Rubrique vivre ici



Les activités reprennent au Centre aquatique intercommunal

Après une fermeture technique de 15 jours suite à la saison estivale, le Centre aquatique intercommunal du Sud Territoire à Delle a rouvert ses portes le 14 septembre dernier. Outre le grand public, le Centre accueille ainsi à nouveau, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, les groupes scolaires et les clubs et propose différentes activités.

Retour sur une saison estivale pas comme les autres

Pour sa première saison estivale sous pavillon intercommunal, le Centre aquatique a dû s'adapter à plusieurs difficultés. Tout d'abord, avec la crise sanitaire, des protocoles stricts ont dû être mis en place. Ce qui n'a pas empêché le Centre de bénéficier d'une belle affluence, atteignant régulièrement les jauges maximales, grâce notamment à un ensoleillement et une chaleur exceptionnels.

Par ailleurs, les incidents rencontrés en début de saison, conséquences du comportement de plusieurs auteurs de trouble, ont conduit la Communauté de communes à renforcer la sécurité en densifiant la présence de la Police Municipale Intercommunale et en faisant appel à une société de surveillance privée. Ces mesures ont permis d'assurer le calme et la tranquillité des baigneurs et notamment des familles jusqu'à la fin de la saison.



Horaires



Pour l'année scolaire 2020-2021, les horaires d'accueil du grand public sont les suivants :

| | PERIODE SCOLAIRE | PETITES VACANCES SCOLAIRES |
|----------|--|----------------------------|
| Lundi | 14h à 17h | 14h à 19h |
| Mardi | 16h30 à 21h | 14h à 19h |
| Mercredi | 14h à 19h | |
| Jeudi | Fermé au grand public pour cause d'activités | 14h à 19h |
| Vendredi | 11h30 à 14h 16h30 à 21h | 11h30 à 14h 14h30 à 19h |
| Samedi | 14h à 17h30 | |
| Dimanche | 9h à 13h | |

Tarifs



A noter que les tarifs restent identiques à ceux mis en place au début de l'été (sans augmentation par rapport à l'année précédente) avec notamment la création d'un tarif Famille permettant à 2 adultes et 2 enfants de ne payer que l'équivalent de 2 adultes et 1 enfant :

| | ADULTES | | ENFANTS (6 à 16 ans) | | ENFANTS (moins de 6 ans) GRATUIT (hors groupe) |
|------------|----------|---------|----------------------|----------|---|
| | Normal | Réduit* | Normal | Réduit** | |
| 1 entrée | 3,90 € | 3,10 € | 2,90 € | / | |
| 10 entrées | 35,10 € | 27,90 € | 26,10 € | 21,00 € | |
| 20 entrées | 70,20 € | 55,80 € | 52,20 € | 41,80 € | |
| 30 entrées | 105,30 € | 83,70 € | 78,30 € | 63,00 € | |

* Tarif réduit adulte : pour personnes porteuses de handicap, étudiants et chômeurs (sur présentation de justificatif)

** Tarif réduit enfant : quotient familial inférieur à 600€ (sur justificatif)

Activités




Outre l'accueil du public, des scolaires et des clubs sportifs, le Centre aquatique intercommunal propose plusieurs activités à l'année sur deux séquences (de mi-septembre à janvier et de février à mi-juin) :

- **Bébé Plouf** » : animations favorisant le développement des équilibres et l'éveil des sens des enfants de 3 mois à 4 ans. Le samedi de 9h30 à 11h30.
- **Aquagym** » : les séances allient forme et plaisir de l'eau et permettent de se muscler en douceur. Le lundi de 17h à 17h45 ou de 18h à 18h45 ou le jeudi de 12h15 à 13h.
- **Ecole de natation** » : pour les enfants de 5 à 10 ans. Initiation à la natation et perfectionnement des différents styles de nage. Le jeudi de 17h15 à 18h ou de 18h15 à 19h. A noter : des leçons particulières de natation peuvent être dispensées. Se renseigner directement auprès des Maîtres Nageurs Sauveteurs.

Des stages sont également proposés pendant les petites vacances aux enfants de 5 à 8 ans.

Compte tenu du contexte sanitaire, de nouveaux protocoles ont été mis en place avec notamment le port du masque obligatoire jusqu'aux vestiaires et une jauge maximale d'accueil du public de 308 personnes.

Il ne reste plus qu'à vous jeter à l'eau ! 



RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS TARIFS

Centre aquatique intercommunal
du Sud Territoire
Faubourg de Belfort 90100 DELLE

Téléphone. 03 84 36 64 00

Mail. centreaquatique@cc-sud-territoire.com

Site internet. www.cc-sud-territoire.fr Rubrique vivre ici



Les marchés ont le vent en poupe

Dans le sillage des Marchés du Terroir mis en place depuis 2017 par la Communauté de communes, plusieurs marchés locaux ont pris leurs quartiers et s'épanouissent dans le Sud Territoire. Pour le plus grand bonheur des producteurs et des consommateurs locaux.



Avec l'épidémie de COVID-19, la question de l'alimentation et plus généralement de la consommation locale a pris une nouvelle dimension. Nombreux sont ceux qui se sont tournés vers les producteurs locaux, et les marchés ont naturellement bénéficié de cet élan.

S'il ne remplacent évidemment pas les modes de distribution à grande échelle, les marchés ont ainsi de plus en plus d'adeptes en recherche de proximité, d'authenticité et de qualité. L'été étant propice à ce type d'événements, c'est ainsi que plusieurs marchés ont fleuri ces derniers mois dans le Sud Territoire à côté des marchés hebdomadaires de Delle et de Beaucourt (voir encadré à droite).

A Suarce et Réchésy en particulier, les marchés organisés par les municipalités ont connu de belles affluences. Tout comme le Marché du Terroir intercommunal organisé le 11 septembre dernier, également à Suarce.

Des succès qui confortent l'initiative prise par la Communauté de communes dès 2017. Malgré les difficultés rencontrées en 2020 qui n'ont permis d'organiser qu'une seule édition, la CCST entend bien, dès 2021, poursuivre sur sa lancée en organisant, dès le mois de juin, plusieurs éditions de son Marché du terroir.



LES MARCHÉS À L'ANNÉE DANS LE SUD TERRITOIRE

A Delle

Le marché hebdomadaire a lieu tous les samedis sur le parvis de la Halle des 5 fontaines.

Une foire mensuelle se tient chaque 2^{ème} lundi du mois (sauf octobre, 4^{ème} lundi) sur l'esplanade du Champ de Foire.

La Municipalité organise également régulièrement des Marchés des Saveurs.

A Beaucourt

Le marché hebdomadaire de plein air a lieu tous les jeudis matins, passage Mendès France. Une navette gratuite, le Buscourtois, assure des rotations régulières vers le centre-ville et le marché.

Tourisme : une fréquentation locale



Tête de pont des hébergements dans le Sud Territoire, le domaine de cabanes Coucous Grands Reflets à Joncherey a su répondre aux attentes particulières de ses clients estivaux. Besoin de se ressourcer dans la nature après la période de confinement et configuration du site préservant l'espace de chacun ont notamment poussé de nombreux cabaneurs, résidant pour 70 % à moins de 100 km, à venir séjourner dans le « Sud ». Le domaine reste d'ailleurs exceptionnellement ouvert cette année jusqu'au 29 novembre.

Si la crise sanitaire a frappé comme ailleurs le secteur touristique de plein fouet, le Sud Territoire, avec notamment ses sentiers de randonnée, sa nature à portée de main, ses commerces, ses restaurants et ses hébergements, a de quoi séduire les touristes locaux.

Durant l'été, la CCST a d'ailleurs mis en avant, chaque jour sur sa page Facebook, une initiative, un lieu ou un événement du Sud Territoire. Une mise en lumière particulièrement essentielle en cette année difficile.

Dossier : « Le développement économique, épine dorsale de l'action intercommunale »

Fort de plus de trois siècles d'histoire industrielle, le Sud Territoire est l'un des plus anciens bassins de production, toujours en activité, en France. Une épopée qui se poursuit malgré les difficultés et les pertes d'emploi contre lesquelles la Communauté de communes n'a de cesse, depuis sa création, de lutter en créant les conditions nécessaires au maintien des entreprises existantes mais aussi au développement de toutes les branches de l'économie locale. A l'ère de la métropolisation, de la désindustrialisation et de la concurrence territoriale, l'exercice est complexe mais il s'avère plus que jamais capital pour l'avenir de notre territoire.



Plus de trois siècles d'histoire industrielle

Le Sud Territoire est l'un des plus anciens bassins industriels de France, marqué par l'innovation autour des activités du travail du métal.

Pour l'essentiel, son développement a reposé sur des familles fortement enracinées, Viellard-Migeon depuis 1796 à Grandvillars, Japy à Beaucourt, Kohler à Delle, et porteuses de stratégies de long terme dans leurs domaines d'excellence et ce, sur 3 périodes :

- Grandvillars avec les Forges dès 1670,
- Beaucourt au début du 19^{ème} siècle,
- Delle depuis le début du 20^{ème} siècle.

Ces industries ont longtemps fait la richesse du Sud Territoire en créant un nombre d'emplois considérable. Au début des années 1970, Delle compte plus d'emplois industriels que d'habitants. La chute des effectifs a ensuite été très importante, le Sud Territoire subissant la désindustrialisation, tout comme l'ensemble du pays.

Cette aventure industrielle a profondément marqué le Sud Territoire, dans son paysage mais aussi à travers sa sociologie, avec encore aujourd'hui une forte proportion de sa population qui travaille dans l'industrie, perpétuant une culture et des savoir-faire.

La Communauté de communes, acteur majeur du développement économique local

Dès sa création fin 1999, la Communauté de communes du Sud Territoire s'est donnée comme compétence fondamentale le développement économique. Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, qui a notamment dessaisi les départements de leur compétence générale, le rôle de l'intercommunalité en matière de développement économique a été renforcé.

A l'échelle du Sud Territoire, l'objectif principal de la Communauté de communes est de conforter les entreprises existantes tout en développant les capacités d'accueil pour de nouvelles entreprises.

Pour ce faire, la CCST agit à différents niveaux :

- elle accompagne la requalification des sites industriels majeurs, via un outil dédié : la SEM Sud Développement, elle gère directement plusieurs zones d'activités,
- elle construit des bâtiments-relais permettant d'accueillir des porteurs de projets,
- elle pilote un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises,
- elle anime un club des Chefs d'entreprises,
- elle conduit une stratégie de promotion et de développement du commerce de proximité,
- elle mène une politique de promotion du tourisme.

Afin de compléter et d'optimiser son action, la CCST a également développé des partenariats.

C'est ainsi qu'elle est membre de l'ADN-FC (Agence de développement du Nord Franche-Comté) et de l'AER (Agence Économique Régionale Bourgogne Franche-Comté), organismes tous deux chargés, à leur niveau, de la prospective et de la prospection en vue d'attirer des entreprises.

La CCST travaille également en partenariat avec les acteurs locaux du développement et de l'aménagement tels que la SODEB (Société d'équipement du Territoire de Belfort).

Côté emploi, la CCST est partenaire du service emploi du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) qui tient chaque semaine une permanence au siège de la CCST et accompagne les demandeurs d'emploi. Elle est également partenaire du chantier d'insertion CHACASOL et de l'association INSERVÊT qui mènent des actions d'insertion en direction des demandeurs d'emploi du Sud Territoire.

Sur l'ensemble des dossiers économiques, la Communauté de communes du Sud Territoire se positionne comme facilitateur en investissant pleinement le domaine de compétence qui lui est confié par la loi et en mettant en place les outils adéquats.

Un positionnement stratégique et une accessibilité privilégiée

Avec plusieurs équipements de niveau métropolitain situés dans un rayon de 15 minutes - gare TGV, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) proche du tissu économique local et Hôpital médian en tête - le Sud Territoire ne manque pas d'atouts pour attirer entreprises et emplois.

A proximité immédiate des agglomérations de Belfort et de Montbéliard, le Sud Territoire bénéficie des ressources en services d'une aire urbaine de 310 000 habitants tout en proposant un cadre de vie préservé. Attirant environ 2 000 travailleurs frontaliers, la Suisse toute proche constitue également une opportunité. Le Sud Territoire s'affirme ainsi aujourd'hui comme la 3^{ème} porte d'échange franco-suisse, après Bâle et Genève, et se positionne comme un trait d'union entre la France et la Suisse mais aussi entre la Bourgogne Franche-Comté et l'Alsace.



Les Chauffours à Delle

Située à la sortie de la commune de Delle, à deux pas de la RN 1019, la zone des Chauffours s'étend sur 15 hectares dont 7,55 sont encore commercialisables. Deux entreprises y sont implantées.

Les Grands Sillons à Grandvillars

Située à Grandvillars, la zone des Grands Sillons représente une superficie foncière de 8 hectares. Côté français, elle est la porte d'entrée du Sud Territoire, à 4 km de la gare TGV Belfort-Montbéliard. Cette zone d'activités propose une surface commercialisable de 1,46 hectares, en face de la zone d'activités économiques de la Pellerie.

La Pellerie à Grandvillars

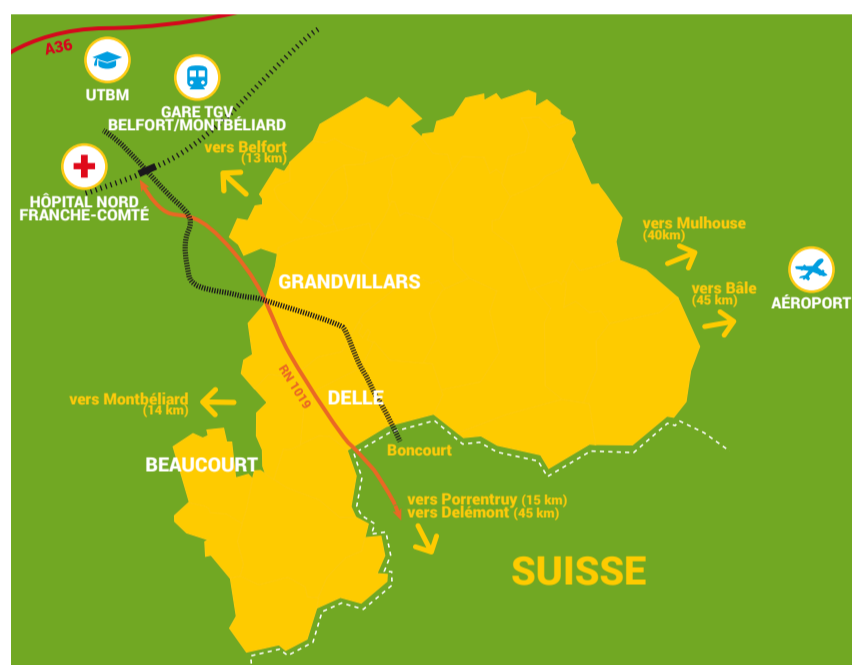
Créée par la Commune de Grandvillars, la ZAC de la Pellerie, entièrement occupée, fait aujourd'hui partie des zones d'activité de la Communauté de communes qui en assure la gestion et l'entretien courant.

LES BÂTIMENTS RELAIS

La CCST a réalisé quatre bâtiments relais sur plusieurs zones d'activités permettant à des entrepreneurs déjà présents dans le Sud Territoire ou non, d'exercer leur activité et de la pérenniser.

Une démarche qui s'avère particulièrement pertinente et en adéquation avec les besoins puisque 3 bâtiments sont complets. Ceux-ci, vendus par la collectivité aux entreprises en place ou à la SEM Sud Développement sont situés sur la zone de la Pellerie à Grandvillars, sur la zone des Popins à Beaucourt et deux sur la zone du Technoparc à Delle.

Le 4^{ème} et dernier bâtiment relais, situé sur la zone des Chauffours à Delle dispose encore de 900 m² disponibles soit 3 cellules de 300 m² chacune.



Les infrastructures et les outils intercommunaux

Les zones d'activités (ZAC)

L'une des premières conditions du développement économique est la maîtrise foncière via notamment la création / gestion de zones dédiées à l'activité économique. La Communauté de communes gère aujourd'hui 5 zones d'activités réparties dans le Sud Territoire :

- les Popins à Beaucourt,
- le Technoparc (ou Queue au Loup) à Delle,
- les Chauffours à Delle,
- les Grands Sillons à Grandvillars,
- la Pellerie à Grandvillars.

Les Popins à Beaucourt

Sur une surface de 5 ha, la zone d'activité des Popins accueille aujourd'hui 10 entreprises.

La zone d'activités est principalement tournée vers le Pays de Montbéliard du fait de sa proximité géographique avec un accès en 12 min à l'autoroute A36.

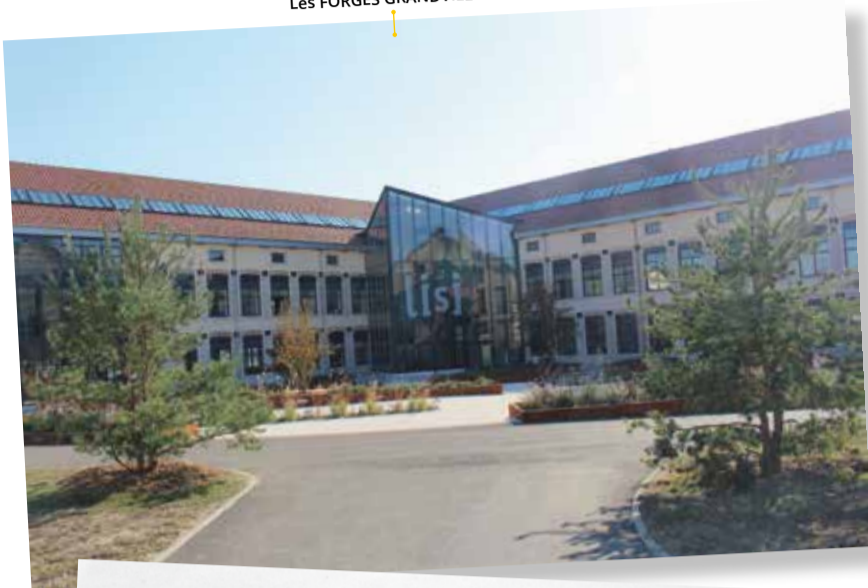
57 ares de foncier sont encore disponibles à la vente sur cette zone.

Le Technoparc à Delle

Situé à la frontière suisse, ce parc binational est propice à un statut international. Y sont actuellement implantées 13 entreprises.

La zone dispose d'un parking de covoiturage et d'un accès direct à la RN 1019, lien vers l'autoroute A 36 et la gare TGV côté français et vers la Transjurane côté suisse. 12,73 ha sont encore disponibles à la vente côté français.

Les FORGES GRANDVILLARS



Une alliance renouvelée entre territoire et entreprises au service de la requalification de l'existant

A l'aube des années 2000, lorsque la CCST a été créée, les défis à relever étaient particulièrement importants en matière de revitalisation économique, avec notamment l'existence de sites anciens totalement inadaptés aux nouvelles contraintes, voués à devenir des friches.

L'enjeu central était de créer une alliance entre industriels et pouvoirs publics permettant la restructuration du tissu et son adaptation aux besoins actuels.

Plusieurs sites majeurs ont ainsi pu être restructurés ou sont en voie de l'être parmi lesquels le site des Forges à Grandvillars, entièrement repensé autour des besoins industriels et logistiques des entreprises présentes et qui accueille aujourd'hui le siège mondial du groupe LISI. Sur ce site, des projets sont en cours avec notamment l'installation de l'Université interne LISI baptisée LKI et la réhabilitation du dernier bâtiment d'époque en hôtel.

A Delle, le site de LISI est également en pleine transformation afin d'intégrer la digitalisation et de développer la traçabilité des produits.

Les partenariats mis en œuvre et les outils développés, au premier rang desquels la SEM Sud Développement, ont également permis le maintien dans le Sud Territoire de plusieurs entreprises destinées à fermer ou à se délocaliser.



Bureaux de LISI DELLE

LE DISPOSITIF D'AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Instauré début 2018, le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise vise à soutenir et à encourager les investissements immobiliers des PME (construction, extension, acquisition ou rénovation de bâtiments) situées sur le territoire de la Communauté de communes.

Dans ce cadre, la CCST a conventionné avec la Région, laquelle pourra intervenir en complément. Le montant de l'aide est plafonné à 40 000 € par projet.

Ce dispositif a été récemment élargi afin de répondre aux difficultés résultant de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.



La SEM Sud Développement, le bras armé de la CCST

La SEM Sud Développement est une société d'économie mixte (alimentée par des fonds publics et des fonds privés) créée par la CCST en 2012. Ses associés sont : la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Territoire de Belfort, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, le Bureau d'études JACQUET (BEJ), la SODEB et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Territoire de Belfort.

La SEM Sud Développement a pour mission de réaliser des études, des actions et des opérations d'aménagement qui ont pour objet de soutenir et d'accueillir des activités économiques dans le Sud Territoire et donc de soutenir l'emploi.

Actuellement, la SEM est propriétaire de 41 000 m² d'ateliers et de bureaux pour lesquels elle a investi 52 millions d'euros depuis 2015 et qui accueillent 600 salariés. En 2019, elle a encaissé 3,6 millions d'euros de loyers.



Le Club des Chefs d'entreprises du Sud Territoire

Impulsé et animé par la CCST, le Club des Chefs d'entreprises du Sud Territoire est une association créée en 2011.

Regroupant actuellement une quarantaine de chefs d'entreprises (industriels, PME, PMI, commerçants, artisans et professions libérales), le club a pour objet de faciliter et d'organiser des réseaux de développement économique et social entre ses membres.

Par le biais de différentes actions (visites d'entreprises, tables rondes, conférences, commandes groupées, convention avec le Lycée professionnel Jules Ferry à Delle...), il rapproche les entreprises du Sud Territoire autour d'intérêts communs et permet également à la collectivité de mieux appréhender son tissu économique.

Tourisme et commerce : des politiques économiques spécifiques

Le développement économique, c'est aussi une politique et des actions en faveur du commerce de proximité notamment via une Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services (OCMACS).

Une des actions les plus visibles dans ce domaine est l'organisation chaque année, de plusieurs Marchés du Terroir à la croisée du développement économique, de la transition écologique et du lien social.

C'est aussi la réhabilitation du Centre commercial de l'Allaine à Delle, réinvesti depuis plusieurs mois par de nouvelles enseignes (voir article détaillé en page 19).

Sans oublier le concept de Boutique à l'essai, prochainement expérimenté à Beaucourt, le renforcement de la signalétique, le travail conjoint avec les associations de commerçants, la prospection et l'accompagnement permanent des nouveaux commerces.

Le tourisme constitue également un axe stratégique de développement et d'attractivité du territoire dont les enjeux et les perspectives sont formalisés dans un document cadre 2017-2020.

La CCST entretient et valorise dans ce cadre 20 itinéraires de randonnées, accompagne les porteurs de projet et développe elle-même plusieurs opérations : bâtiment d'accueil aux Cabanes des Grands Reflets à Joncherey, Pôle touristique rural à Brebotte, projet d'un pôle « pêche »...

Plan de relance de l'économie post-COVID

Pour faire face aux effets de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, les élus de la Communauté de communes ont validé un plan de relance de l'économie locale composé de plusieurs axes.

Ainsi la CCST s'associe pleinement aux mesures décidées par la Région Bourgogne Franche-Comté (aides à l'investissement et avances de fonds remboursables). En parallèle, elle actionne également ses propres leviers : suspension de l'encaissement des loyers, extension provisoire du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, aides aux communes pour l'achat de véhicules électriques, mise à disposition de masques, investissements directs pour relancer l'activité du BTP...

Une mobilisation de la Communauté de communes indispensable pour faire face aux effets de cette crise sans précédent.



CHIFFRES CLÉS

5

nombre de zones d'activités gérées par la Communauté de communes



22,31

surface en hectares encore disponibles à la commercialisation sur l'ensemble des zones d'activités gérées par la CCST



40

nombre de chefs d'entreprise membres du Club des chefs d'entreprises du Sud Territoire



52

millions d'euros investis depuis 2015 par la SEM Sud Développement pour le développement économique dans le Sud Territoire



1 carte pour 2 déchetteries

Voilà presque deux ans que la déchetterie de Florimont a ouvert ses portes en complément de celle de Fêche-l'Eglise. Les habitants du Sud Territoire peuvent accéder indépendamment à l'une ou à l'autre de ces deux installations, avec la même carte.

Avec deux déchetteries pour 24 000 habitants, le Sud Territoire est bien doté en la matière. La déchetterie de Florimont, mise en service début 2019, visait à désengorger celle de Fêche-l'Eglise qui arrivait à saturation compte-tenu des besoins, croissants, de la population.



En 2019, ont été décomptés près de 75 000 passages dont environ 63 000 pour la seule déchetterie de Fêche-l'Eglise.

La déchetterie de Florimont, accessible avec la même carte que celle de Fêche-l'Eglise, entre ainsi peu à peu dans les habitudes et les pratiques des habitants.

La CCST incite les usagers à se rendre dans la déchetterie la plus proche de leur domicile et rappelle que les deux déchetteries acceptent les mêmes types de déchets.

Sur chacun des deux sites, une équipe accueille les usagers et s'assure du bon fonctionnement de l'installation.



INFORMATIONS

Déchetterie de Fêche-l'Eglise

Rue des Greppes - 90100 FECHÉ-L'ÉGLISE

03 84 36 32 86

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15

Le samedi : 9h00 - 16h45

Déchetterie de Florimont

Lieu dit « sous les Fourches » - 90100 FLORIMONT

Du mercredi au vendredi : 9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15

Le samedi : 9h00 - 16h45

Papiers confidentiels : un nouveau service pour les particuliers

Que faire de ses papiers confidentiels ? Certains les conservent, d'autres les brûlent, une partie termine dans le bac à ordures ménagères en petits morceaux... Aujourd'hui, il est désormais possible de les recycler via le nouveau service gratuit mis en place par la CCST à destination des particuliers. Il suffit pour cela de glisser les papiers concernés dans les bacs sécurisés à couvercles bleus installés en déchetteries. C'est ensuite l'association d'insertion Chamois Environnement, basée à Belfort, qui se charge de leur recyclage, en toute confidentialité puisque les papiers sont récupérés dans des sacs scellés avant de passer dans un destructeur pour ensuite être recyclés.

Restauration morphologique de l'Allaine : premiers travaux en 2021 à Delle

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Communauté de communes a lancé un vaste programme de restauration morphologique de la rivière Allaine qui concerne toute la traversée du Sud Territoire soit 11 kms de cours d'eau.

Une première étude relative à la traversée de Delle a été confiée au cabinet IRH ANTEA dont le 3^{ème} Comité de pilotage a eu lieu le 28 septembre dernier à Grandvillars. Les premiers travaux sont envisagés dès 2021 sur Delle.



Assainissement : nouveaux chantiers d'envergure



Deux chantiers d'envergure, relatifs à l'assainissement, démarrent en cette fin d'année 2020 dans le Sud Territoire.

Tout d'abord, la station d'épuration de Beaucourt va faire peau neuve à travers une réhabilitation en profondeur avec notamment la création d'un bassin d'orage. De nouveaux équipements seront également installés afin d'améliorer l'ensemble du processus d'épuration.

L'objectif est de fiabiliser et d'optimiser le fonctionnement de l'équipement, en réduisant au maximum son impact sur le milieu naturel. Le chantier débuté en septembre devrait durer 18 mois pour un coût total de 2 730 000 €.

Deuxième grand projet : la création d'une nouvelle station d'épuration à Froidefontaine pour les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne jusqu'ici en assainissement autonome. De type filtres plantés de roseaux, ce nouvel équipement d'assainissement collectif améliorera le traitement des eaux usées et la qualité des rejets dans le milieu naturel. Il est prévu de débuter les travaux en décembre prochain pour une durée de 18 mois. Coût total de l'opération : 1 300 000 €.

En parallèle, seront progressivement créés les réseaux de collecte et de transfert entre les communes, jusqu'à la station d'épuration, ainsi que la mise en séparatif des réseaux. Une première phase de travaux sera prochainement engagée sur Froidefontaine pour environ 2 millions d'euros.

Des cofinancements sont attendus sur ces différents projets de la part de l'État et de l'Agence de l'Eau.

L'orgue ibérique de Grandvillars

Une aventure peu commune que celle de l'orgue espagnol construit dans l'église Saint-Martin de Grandvillars. Une histoire de musique, de patrimoine mais aussi d'amitié entre deux passionnés originaires du Sud Territoire : Jean-Charles ABLITZER et Jean-François CHRIST. À l'état de projet en 2012, l'orgue espagnol de Grandvillars est aujourd'hui une réalité et constitue une véritable pépite qui fait rayonner le « Sud » bien au-delà de ses frontières !



Pourquoi un orgue espagnol à Grandvillars ?

Plusieurs éléments de contexte sont à l'origine du projet. D'un côté, alors qu'il était possible localement d'entendre dans les meilleures conditions sonores la musique baroque française, allemande, italienne, la musique romantique ou contemporaine, il n'était pas donné aux organistes et aux amateurs de musique de pouvoir disposer d'un instrument de style ibérique, à moins de voyager jusqu'en Espagne.



En parallèle, l'orgue de l'église de Grandvillars, installé dans les années 60 et sans grand intérêt artistique, donnait de sérieux signes de faiblesse et devait être remplacé.

Aussi, le dynamisme des acteurs culturels locaux, emmenés par MM. CHRIST et ABLITZER et réunis au sein de l'association ACORG (Association pour la Construction de l'Orgue ibérique de Grandvillars qui deviendra en 2019 Art et Connaissance de l'Orgue espagnol de Grandvillars), ont su mobiliser de nombreux partenaires - Commune de Grandvillars et son Maire Christian RAYOT en tête mais aussi Département du Territoire de Belfort, musiciens de renom, mélomanes et anonymes - ce qui a largement joué en faveur du projet.

Dates clés

1701

Début de construction de l'Église Saint-Martin

1944

Bombardement d'artillerie sur l'église. L'orgue du 18^{ème} siècle souffre alors des conditions atmosphériques qui le rendent quasiment muet

1960

Installation d'un orgue neuf essentiellement conçu pour accompagner le culte

2012

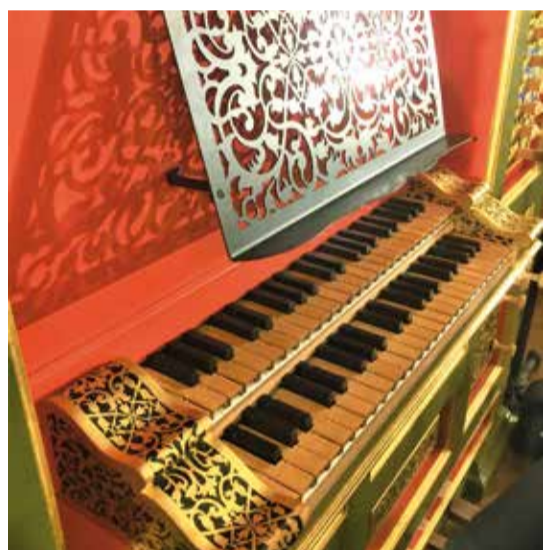
Le nouvel orgue n'ayant pas résisté aux affres du temps, le projet de le remplacer par un nouvel orgue espagnol émerge

2012

Création de l'association ACORG (Association pour la Construction de l'orgue ibérique de Grandvillars)

Un instrument remarquable

Si l'orgue de Grandvillars est l'un des quatre orgues ibériques existants en France, c'est sans conteste le plus remarquable par la fidélité avec laquelle il reproduit les modèles d'origine datant de la Renaissance, sans compromis aucun : il est 100 % espagnol et complètement dédié au registre musical pour lequel il a été conçu. Le buffet est ainsi la copie conforme de celui de l'orgue du 17^{ème} siècle de la collégiale de Toro en Castille. Les tuyaux sont également en grande partie des copies de tuyaux anciens datant des 16^{ème} et 17^{ème} siècles choisis sur des instruments historiques de Castille et d'Aragon.



Polychrome, tout d'or et de rouge vêtu, il est un plaisir pour les yeux en plus d'être une merveille pour les oreilles avec ses sonorités flamboyantes et contrastées.

La construction de l'orgue, qui a duré 2 ans, a été confiée à un groupement d'entreprises espagnoles à savoir Organos Moncayo de Christine VETTER à Tarazona en Aragon, et Taller Organeria de Joaquin LOIS CABELLO à Tordesillas, en Castille. Deux ateliers très expérimentés qui ont acheminé l'orgue de six mètres de haut et de sept mètres de large pour un poids de 2 200 kg, en pièces détachées depuis l'Espagne, pour le monter à Grandvillars où il résonne désormais, installé

dans le transept gauche, sur une tribune construite au-dessus du porche d'entrée.



Un rayonnement national et européen

L'été dernier, France Musique est venue enregistrer des pièces jouées par Jean-Charles ABLITZER sur l'orgue espagnol de Grandvillars, preuve s'il en fallait que l'instrument rayonne bien au-delà des limites du Sud Territoire.

L'orgue espagnol de Grandvillars s'inscrit d'ailleurs aujourd'hui dans une démarche plus vaste : la « Ligne des Orgues Remarquables ». Ce concept patrimonial franco-suisse invite mélomanes et touristes à découvrir le long d'une ligne qui relie Belfort à Bellelay en Suisse, en passant par Grandvillars, Beurnevésin, Porrentruy et Saint-Ursanne, dix orgues historiques ou de construction récente aux options stylistiques affirmées et complémentaires.

Une démarche que Jean-François CHRIST, Président d'ACORG, résume en un slogan :



On ne peut que trop vous conseiller de surveiller le calendrier pour pouvoir assister à l'un des concerts proposés durant l'année de cet instrument unique dont les notes, que l'on soit sensible ou non à ce type de musique, ne peuvent que vous faire vibrer, au sens propre comme au sens figuré. Entre deux concerts, l'orgue est également visible tous les jours dans l'Église Saint-Martin de Grandvillars.



En savoir plus sur l'orgue espagnol de Grandvillars, notamment le programme des concerts :

Association ACORG

Tel : +33(0)3 84 56 53 01

Mail : courrier@acorg.fr

Site internet : www.acorg.fr

Ligne des orgues remarquables : ligneorguesremarquables.com



Achèvement de la construction de l'orgue en atelier

2017

Concert inaugural. La construction de l'orgue a pu être réalisée grâce à de nombreux dons et avec le soutien de partenaires notamment la commune de Grandvillars

2018

Installation de l'orgue. Il faudra attendre la belle saison pour harmoniser l'instrument in situ

2018

Création de la « Ligne des Orgues Remarquables », projet transfrontalier touristique et culturel pour la mise en valeur de 10 orgues entre France et Suisse

2019

Evolution statutaire d'ACORG qui devient Art et Connaissance de l'Orgue espagnol à Grandvillars

2019

Beaucourt et Séfuri-Kanzaki... une longue histoire !



Pourquoi la ville de Beaucourt est-elle jumelée avec une ville japonaise ? Pour répondre à cette question, il faut remonter quelque peu le fil du temps, jusqu'en 1936, année où l'aviateur André JAPY a tenté de battre le record de vitesse entre Paris et Tokyo.

André JAPY (1904-1974), industriel français né à Beaucourt, est un pionnier de l'aviation. Très tôt passionné par les moteurs et la mécanique, il obtient son brevet de pilote en 1932 et réalise dès lors de nombreux exploits.

En 1936, il décide de s'attaquer au record de vitesse entre Paris et Tokyo. Objectif : moins de 100 heures pour parcourir 15 000 km. À bord de son avion Caudron-Simoun de couleur rouge, il décolle du Bourget le 15 novembre. Après plusieurs escales, il atteint Hanoï (11 200 km) en 51 heures et ensuite Hong Kong, qu'il quitte le 19 novembre pour gagner Tokyo. A quelques 900 km du but, alors qu'il survole l'île de Kyushu au sud du Japon, il est pris dans une tempête et heurte le mont Séfuri. Grièvement blessé, il sera secouru puis soigné par les habitants du village de Séfuri-Kanzaki. Après une longue convalescence, il est accueilli en héros à Paris en 1937.



relatant l'événement intitulé « Les ailes rouges » (traduit en français sous le nom « Les ailes blessées »). Un livre et une histoire qui font le tour du Japon !

En juin 1995, une délégation d'élus du village de Séfuri profite d'une visite en France pour venir sur les traces d'André JAPY à Beaucourt. L'année suivante, une délégation Beaucourtoise se rend à Séfuri et célèbre le 60^{ème} anniversaire du sauvetage d'André JAPY. A cette occasion un engagement solennel est signé pour sceller le jumelage entre les deux communes.

Au début des années 2010, un nouvel élan est donné grâce à l'amitié entre Yuko AOKI, présentatrice de télévision japonaise qui s'est intéressée à l'histoire de ce sauvetage et Jenny KYMURA, beaucourtoise installée au Japon. Les deux amies sont notamment reçues en Mairie en juin 2012 et, depuis cette date, échanges et réceptions d'élus des deux villes sont régulièrement organisés.

Afin d'animer ce jumelage, un comité beaucourtois a même été créé en 2016 : « les Ailes de l'Amitié ». Celui-ci organise des manifestations et animations tout au long de l'année, notamment des cours de japonais. De nombreux échanges ont également lieu entre les écoles de Beaucourt et de Séfuri et des actions pédagogiques autour du Japon sont organisées.

Le jumelage est d'ailleurs bien visible dans le paysage beaucourtois avec une fresque représentant les deux illustres personnages beaucourtois, André JAPY et le clairon de l'armistice Pierre SELLIER ainsi qu'un Torii (portail traditionnel japonais) installé dans le parc municipal des Cèdres.



En 2021, année qui marquera le 85^{ème} anniversaire du sauvetage d'André JAPY, la ville de Beaucourt a prévu la création d'un avion stylisé sur le modèle du fameux Caudron-Simoun, à installer sur l'un des ronds-points de la ville.

Livre « Les ailes blessées » en vente au prix de 12 € au musée Japy
Sources : Ville de Beaucourt, Francis Courtot



De cette aventure rocambolesque, sont nés des liens d'amitié entre la famille JAPY et les habitants de Séfuri. Une amitié malheureusement reléguée au second plan avec la seconde guerre mondiale mais remise sur le devant de la scène au début des années 90 grâce à Mme Chiaki GONDO qui, après 5 ans d'enquête, a écrit un ouvrage



Bibliothèque « à ciel ouvert » à Grosne

Régine TISSIER, membre du Conseil municipal de Grosne et Présidente de la commission d'animations culturelles, avec le soutien de son équipe et du Maire Jean-Louis HOTTLET est à l'initiative de ce projet. Cet espace, idéalement situé dans l'abribus face à l'école élémentaire et à la Mairie est ouvert à tous et permet à chacun de s'octroyer une pause lecture... sur place ou à emporter !

La bibliothèque recense déjà environ 200 livres : romans, albums jeunesse, documentaires... classés par genre pour une plus grande facilité d'emprunt.

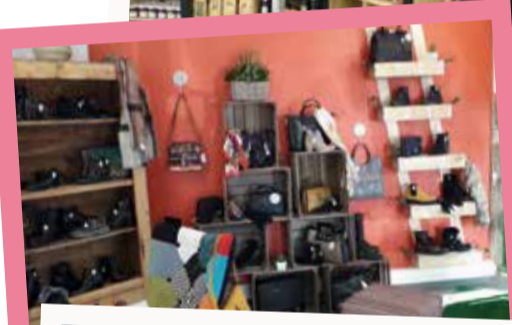
Nul besoin de s'inscrire, de s'abonner, ni même de respecter des horaires bien précis. Les livres sont en accès libre dans l'espace public.

Une belle réalisation dont le maître mot est : la culture à la portée de tous !



Le Centre commercial de l'Allaine à Delle est ouvert !

Après 18 mois de travaux, le Centre commercial de l'Allaine accueillera 9 nouveaux commerces à l'horizon 2021, proposant une belle diversité de produits et de services aux dellois et à tous les habitants du Sud Territoire. Une véritable seconde vie pour cet équipement voué à devenir une friche sans l'intervention de la Communauté de communes.



Transformer un espace dégradé en opportunité

Suite à la fermeture de la moyenne surface qui a occupé les lieux jusqu'en 2013, le bâtiment de 1500 m² situé sur la ZAC de l'Allaine est resté plusieurs années inoccupé jusqu'à ce que la Communauté de communes du Sud Territoire, compétente en matière de développement économique, décide d'y développer un projet de Centre commercial.

L'idée était de traiter cet espace dégradé et de lui redonner une fonction commerciale en créant un espace à taille humaine regroupant plusieurs enseignes complémentaires. Idéalement situé au cœur de la cité delloise à proximité du centre ancien, à la croisée des deux principaux axes routiers de la commune et à proximité de plusieurs parcs de stationnement, le site présente en effet une belle visibilité et une accessibilité idéale.

9 commerces à l'horizon 2021 dont 2 nouvelles enseignes

La Communauté de communes s'est portée acquéreur du bâtiment fin 2017. Le projet s'est alors orienté vers la création de 10 cellules commerciales dont les travaux ont débutés en 2019. Finalisé à l'automne 2020, le projet représente un investissement total de 2,4 millions d'euros, soutenus par l'État et la Région.

Premier commerce à s'installer aux côtés du magasin d'optique « Vision Plus », déjà présent et qui en a profité pour s'agrandir, Chaussures Gilles a ouvert ses portes fin novembre 2019. Comme plusieurs autres boutiques ayant fait le choix de déménager au Centre Commercial, Chaussures Gilles bénéficie aujourd'hui de locaux plus adaptés à son activité et de l'effet d'entraînement généré par la présence, en un lieu unique, de plusieurs types de commerces.

5 nouveaux commerces depuis 2019 :

Deux enseignes sont encore attendues fin 2020 et début 2021 :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| <p>Chaussures Gilles</p> <p>Magasin de chaussures</p> | <p>Aux délices de William</p> <p>Boulangerie Pâtisserie</p> | <p>Révasion</p> <p>Agence de voyage</p> | <p>Comptoir de Paul</p> <p>Epicierie fine</p> | <p>Défense d'entrée</p> <p>Magasin de meubles</p> |
| <p>D'elle au Naturel</p> <p>Magasin de produits biologiques</p> | <p>Carrelage Design by JB</p> <p>Vente de carrelage</p> | <p>Olivier Rossé</p> <p>Salon de coiffure</p> | <p>RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p> | <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Liberté Égalité Fraternité</p> |

Le Comptoir de Paul



Damien GUENOT a installé son épicerie fine le 30 juin dernier au Centre commercial de l'Allaine. Il propose des produits d'exception et des vins sélectionnés par ses soins directement auprès des producteurs.

Son nom « Comptoir de Paul » est un hommage à son grand-père maternel.

Ce nouveau chef d'entreprise exerçait auparavant le métier d'ingénieur en agriculture et a travaillé durant 22 ans en Alsace dans le milieu du conseil, du suivi et de la recherche. De cette période, il a gardé beaucoup de contacts avec des viticulteurs et des agriculteurs de la région.

On trouve dans sa boutique de la charcuterie artisanale, des fromages fermiers et de la crèmerie, des vins alsaciens, allemands, jurassiens, bourguignons et alcools sélectionnés. Le client pourra également faire le plein de bière, café, thé et légumes de saison. Une carte traiteur et desserts est aussi accessible sur commande.

C'est avec passion que Damien GUENOT parle de ses produits à sa clientèle, expliquant leur provenance et fabrication.

« Chaque produit que je vends, je l'ai choisi et goûté » indique-t-il.

Son projet de commerce lui a demandé un an. Une année durant laquelle il s'est consacré à la recherche de produits de qualité.

Horaires :

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h30
et de 14h30 à 19h00
Fermé le dimanche et le lundi

Contact :

Adresse. Promenade Aurélie Lopez
90100 DELLE
Tél. 03 84 46 71 40
Mail. contact@lecomptoirdepaul.com
Site internet. www.lecomptoirdepaul.com
Facebook. Le Comptoir de Paul



Carrelage Design by JB

Installés au centre commercial de l'Allaine depuis le 1^{er} septembre, les deux JB : Jonathan BASSET et Jonathan BOURGEOIS se sont associés pour créer un magasin spécialisé dans la vente et la pose de carrelage.

Ils vous proposent, en lien direct avec leurs fournisseurs (exclusivement italiens) une gamme de carrelages intérieurs et extérieurs, faïences et céramiques de qualité au meilleur prix pour particuliers et professionnels. Neuf ou rénovation, projets complets et sur mesure, le duo saura vous conseiller et satisfaire vos attentes.

Horaires :

Mardi / jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 20h
Samedi de 9h à 12h et l'après-midi
Fermé le lundi
sur rendez-vous uniquement.

Contacts :

Adresse. Promenade Aurélie Lopez 90100 DELLE
Tél. 03 84 46 26 60
Tél. Jonathan BOURGEOIS 07 71 77 87 99
Tél. Jonathan BASSET 06 31 17 81 01
Mail. jbcarragedesign@gmail.com
Facebook. Carrelage Design by JB



Restaurant **le Saïgon**

Après une expérience de 3 ans comme restauratrice dans le Pays de Montbéliard Linh Trang N'GUYEN, a souhaité s'installer à Beaucourt et faire découvrir les spécialités de son pays d'origine : le Vietnam.

Une nouvelle note aux accents asiatiques dans l'offre de restauration du Sud Territoire qui mérite le détour, alors venez découvrir les principales spécialités de ce pays tels que les salades de soja, vermicelles et bœuf sauté, rouleaux de printemps ou café au lait de coco glacé !

Contact :

Adresse. 2 Place Salengro 90500 BEAUCOURT
Tél. 07 67 87 67 99



Massé'line

Formée à l'Ecole Européenne du « Toucher Massage » à Dijon et aux massages traditionnels, Céline BEZUIT propose des instants de bien-être (à but non thérapeutique) afin d'évacuer le stress de la vie quotidienne : massages à l'huile chaude et à la cire de bougie, massages pour femme enceinte et conseils techniques pour nouveau-né, sans oublier réflexologie plantaire, palmaire et crano-faciale.

Pour un moment de détente et de lâcher prise...

Contact :

Adresse. 4 rue des bouleaux 90100 VELLESCOT
Tél. 07 56 88 50 55



Naturali **pressing**

Ce duo féminin vous accueille dans ce nouvel établissement qui a ouvert le 7 juillet à Delle.

Marie-Claire BASSE, après une reconversion professionnelle, s'occupe du pressing, et souhaitait créer un magasin éco-responsable (fonctionnant avec de l'eau et des produits biodégradables) c'est chose faite dans des locaux entièrement rénovés. Faiza AFTAH, couturière depuis de nombreuses années, vous propose de réaliser tous types de travaux, de la réparation à la confection.

Venez également y découvrir d'autres articles et idées cadeaux.

Horaires :

Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.
Samedi de 9h à 16h sans interruption.

Contact :

Adresse. 2 avenue du général de Gaulle 90100 DELLE
Tél. 03 84 54 28 11
Facebook. naturali pressing



American Spa Motel

Après avoir ouvert le Robin's Family, restaurant snack à l'univers américain, la famille a élargi sa gamme de services avec l'ouverture, le 21 août dernier, de l'American Spa Motel.

Ce motel unique et atypique agrandit désormais l'offre d'hébergement du Sud Territoire avec 3 chambres (pour 2 pers) à la décoration soignée et typiquement hollywoodienne. Toutes les chambres sont équipées d'un coin cuisine, d'une terrasse privative, d'un sauna et jacuzzi pour une ou plusieurs nuitées.

Contact :

Adresse. 38 bis grande rue 90100 JONCHEREY

Tél. 03 84 27 66 57

Site internet. www.american-spa-motel.fr

Mail. americanspamotel@orange.fr

Facebook. [americanspamotel](https://www.facebook.com/americanspamotel)



La Conciergerie

Cette agence de communication composée d'Amandine FLEURY et Yves LOMBARD propose un point services aux professionnels et particuliers dans le cadre de réalisations de différents supports de communication: réalisation de cartes de visites, affiches, flyers, papeterie et impression.

Ce lieu a ouvert ses portes en mars 2020, en pleine crise sanitaire, et malgré les difficultés du début liées au Covid, l'établissement se développe. En plus des conseils avisés de cette équipe à taille humaine, la Conciergerie offre des Espaces de co-working sur réservation et une boutique de papeterie et carterie (carnets et agendas Made in France).

Horaires :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14 à 18h

Samedi de 9h30 à 12h30

Contact :

Adresse. 26 grande rue 90100 DELLE

Tél. 03 84 23 58 04 | 07 56 88 50 55

Mail. Laconciergerie.delle@gmail.com

Facebook. [conciergeriedelle](https://www.facebook.com/conciergeriedelle)



La boucherie du centre

En lieu et place de l'ancienne boulangerie, une Boucherie - Alimentation générale a ouvert ses portes dans le centre de Delle.

Emre TUYSUZ, boucher expérimenté vous accueille tous les jours sauf le lundi. Il vous suggère une carte de produits et viande de qualité (issue de production française) dans un espace entièrement rénové.

Horaires :

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h

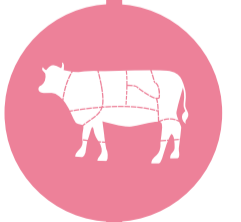
Samedi de 9h à 19h

Dimanche de 9h à 18h

Contact :

Adresse. 23 grande rue 90100 DELLE

Tél. 07 87 16 88 97



Agenda

Susceptibles de modification
Se renseigner auprès des organisateurs



Le 03.11

BEAUCOURT
Spectacle : Les Fouteurs de joie
À 20h00
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 06.11

BEAUCOURT
Spectacle : Tim DUP
À 20h30
📍 Le Moloco à Audincourt
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 07.11

BEAUCOURT
Marché d'automne
De 16h00 à 20h00
📍 Passage Mendès France
03 84 58 75 75 - www.mairie-beaucourt.fr

Le 13.11

BEAUCOURT
Spectacle : Antoine SAHLER
À 20h30
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 14.11

BEAUCOURT
Concours de la langue française (QCM)
À 14h00
📍 Foyer Georges Brassens
03 84 58 75 75 - www.mairie-beaucourt.fr

Le 20.11

BEAUCOURT
Spectacle : Marie-Paule BELLE
À 20h30
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 24.11

BEAUCOURT
Entre deux caisses
À 20h00
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

GRANDVILLARS
Spectacle : Maxime GASTEUIL
À 20h30
📍 Salle de Spectacle
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 27.11

DELLE
Marché des saveurs de Noël
📍 Place Raymond Forni
03 84 36 66 66 - www.delle.fr

Du 31.10 au 30.11

GROSNE
Exposition de Davis NOROCAS
artiste peintre ivoirien
📍 Mairie de Grosne
09 79 16 86 89 - www.grosne.com

Le 01.12

BEAUCOURT
Spectacle : CharElie Couture
À 20h00
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 03.12

GRANDVILLARS
Spectacle : Les Vice Versa
À 20h30
📍 Salle de Spectacle
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

BEAUCOURT
Spectacle : Marie NORMAND
et Simon NWAMBEBEN
Séances scolaires uniquement 3-6 ans
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 05.12

BEAUCOURT
Lumières et marché de Noël
À 20h00
📍 Beaucourt
03 84 58 75 75 - www.mairie-beaucourt.fr

Le 11.12

BEAUCOURT
Spectacle : Dou FOOYREMEN
À 20h00
📍 Maison du Peuple à Belfort
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 17.12

GRANDVILLARS
Spectacle : Antonia DE RENDINGER
À 20h30
📍 Salle de Spectacle
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 18.12

BEAUCOURT
Spectacle de Noël de l'Ecole de musique
intercommunale du Sud Territoire
Horaire non déterminé
📍 Foyer Georges Brassens
06 70 92 03 03 - www.cc-sud-territoire.fr

Jusqu'au 20.12

BEAUCOURT
Textos d'hier et d'aujourd'hui
📍 Musée Japy
03 84 58 75 75 - www.mairie-beaucourt.fr

Du 01.12 au 31.12

GROSNE
Exposition de Gisèle RAVEY
artiste peintre
📍 Mairie de Grosne
09 79 16 86 89 - www.grosne.com

Le 15.01

GRANDVILLARS
Marc-Antoine LE BRET
À 20h30
📍 Salle de Spectacle
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 26.01

BEAUCOURT
Spectacle : Philippe ROUSSEL
Séances scolaires uniquement 2-6 ans
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 29.01

BEAUCOURT
Spectacle : BREL - Au suivant
À 20h30
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Du 29.01 au 30.01

GRANDVILLARS
Spectacle : Les Boulingrins
À 20h00
📍 Salle de Spectacle
03 84 27 73 28 - ACCLP

Du 01.01 au 31.01

GROSNE
Exposition de Sabrina SCOZZAFAVE
artiste peintre
📍 Mairie de Grosne
09 79 16 86 89 - www.grosne.com

Le 05.02

GRANDVILLARS
Spectacle : Cartman
À 20h30
📍 Salle de Spectacle
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 24.02

GRANDVILLARS
Spectacle : Laurie PERET
À 20h30
📍 Salle de Spectacle
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Du 20.02 au 26.02

BEAUCOURT
Exposition Canton s'passionne
Horaires non communiqués
📍 Foyer Georges Brassens

Du 01.02 au 28.02

GROSNE
Exposition de Myriam BEY
artiste peintre
📍 Mairie de Grosne
09 79 16 86 89 - www.grosne.com

Le 05.03

GRANDVILLARS
Spectacle : Les Goguettes
À 20h30
📍 Salle de Spectacle
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

BEAUCOURT
Spectacle : Sanseverino
À 20h30
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Du 15.03 au 16.03

BEAUCOURT
Spectacle : Dominique DIMEY
Jeunes public et séances scolaires
À 18h00
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 19.03

BEAUCOURT
Spectacle : Agnès BIHL
À 20h30
📍 LA MAISON pour tous. BEAUCOURT
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

2019-2022

POUR RÉNOVER C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ

Aides financières

Conseils techniques

Assistance administrative

POUR EN BÉNÉFICIER, CONTACTEZ NOUS !

- ➔ par voie postale :
Communauté de Communes du Sud Territoire
8, place Raymond Forni - BP 106 - 90101 DELLE Cedex
- ➔ par téléphone ou courriel :
03 29 64 45 10 ou **06 70 16 15 04** (Catherine SIMON)
territoiredebelfort@urbam.fr
- ➔ lors des permanences* à la Communauté de Communes du Sud Territoire
 - le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h30
 - le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois sur rendez-vous
- ➔ lors de visites à domicile

* pas de permanence en août et la dernière semaine de décembre

